

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	8 ^{eme}
Nom de site	133_CHAMPS-ELYSEES_75108	Numéro	75108_006_04
Adresse du site	133, avenue des Champs Élysées	Hauteur	R+7 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	8 antennes sur 4 azimuts SFR (0°, 100° et 220°) présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/03/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	24/01/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	24/02/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation de 4 nouvelles antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 90°, 150°, 240° et 350°.		
Distance des ouvrants	Aucun ouvrant à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 90° < 5V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 3V/m ; 350° < 2V/m 5G : 90° < 4V/m ; 150° < 3V/m ; 240° < 3V/m ; 350° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimuts 90° et 350° : 33,15m pour les antennes à faisceaux fixes et 34,20m pour les antennes à faisceaux orientables Azimuts 150° et 240° : 33,65m pour les antennes à faisceaux fixes et 34,70m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	L'aspect visuel reste inchangé, étant donné que les 4 nouvelles antennes à faisceaux orientables seront installées en retrait de façade sur des mâts existants. Elles seront de teinte gris clair type RAL 9002
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

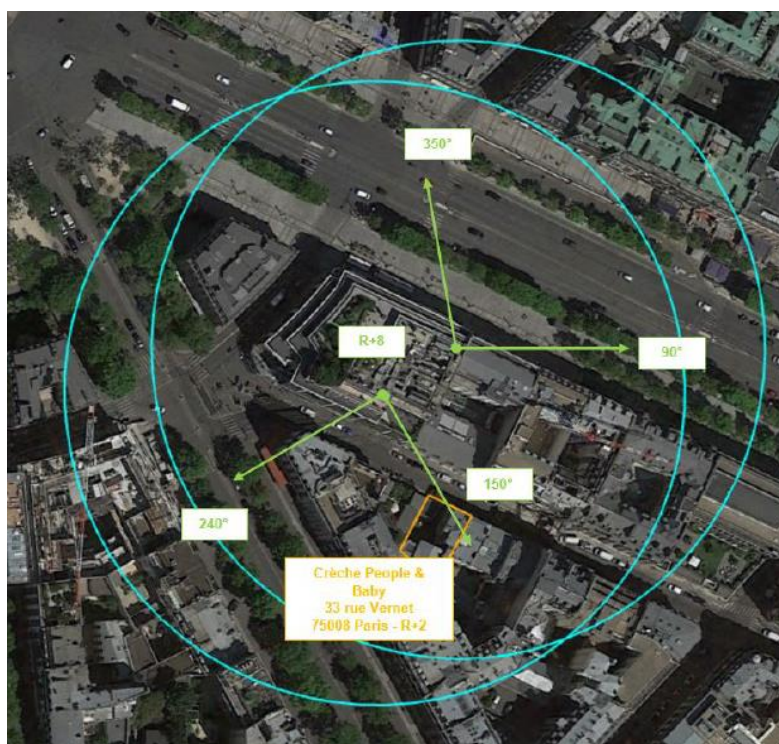
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche privé People Baby	33 rue Vernet 75008 Paris 8	59 m	< 1 V/m	0,47 %	R+2	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

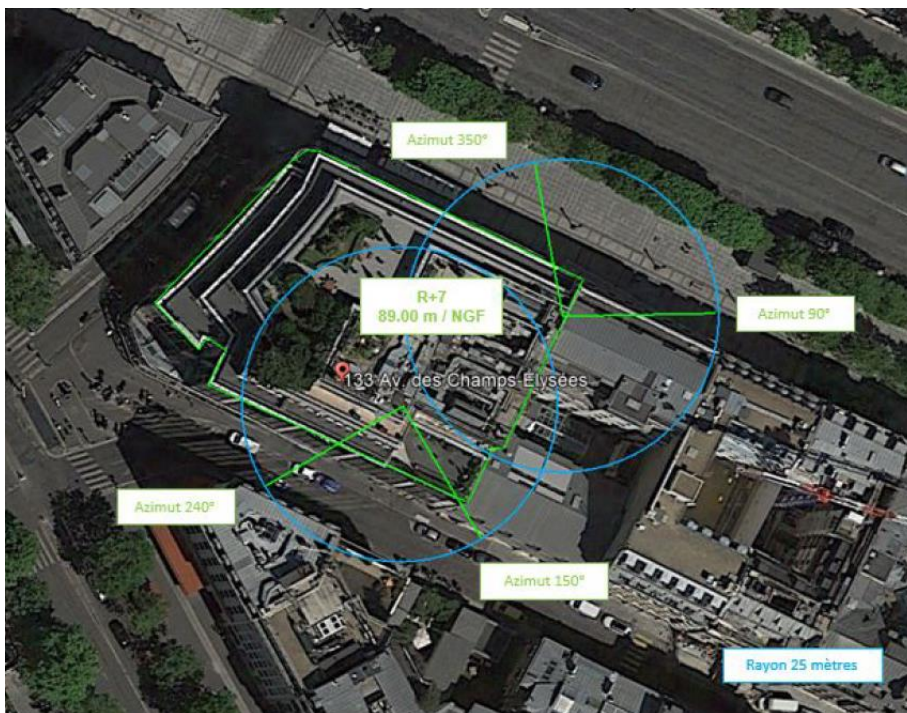
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche privé People Baby	33 rue Vernet 75008 Paris 8	59 m	< 1 V/m	0,19 %	R+2	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

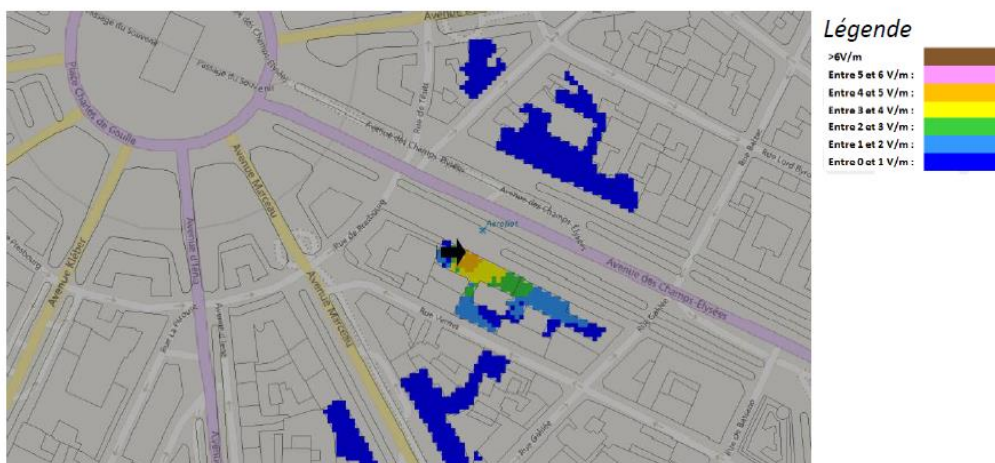


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



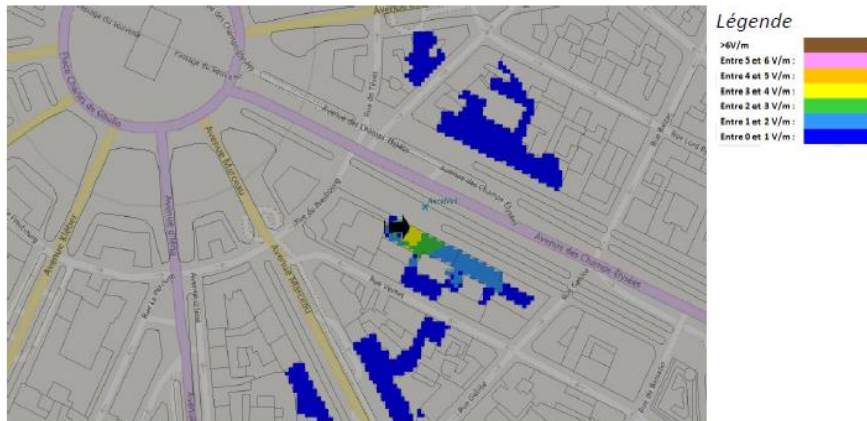
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 150°	Azimut 240°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 150°	Azimut 240°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



SANS IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 150°



Azimut 240°



Azimut 350°

